

Quand les
contraintes
deviennent
des **leviers**

➤ Rapport annuel 2025



édito



Xavier PINTAT

Président de la SASU FNCCR

Il faut du temps pour construire ce qui dure. Depuis 2019, nous accompagnons les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine, étape après étape, projet après projet. 2025 nous a confirmé quelque chose d'essentiel : les collectivités veulent agir, et quand elles sont bien accompagnées, elles passent à l'action. L'année 2025 marque un moment particulier dans cette trajectoire : la clôture d'ACTEE 2, et avec elle, le bilan d'une ambition tenue.

Ce bilan se mesure concrètement : près de 30 % des bâtiments qui ont été audités sur ACTEE 2 sont passés en travaux*. Derrière ce chiffre, il y a des élus qui se sont mobilisés, des agents qui se sont formés et des enfants qui subissent moins la chaleur au sein de leur école. Nous ne finançons pas les travaux mais nous avons appris, au fil des années, à aller beaucoup plus loin dans l'accompagnement opérationnel : aider les collectivités à traverser les étapes qui précèdent le chantier, à sécuriser leurs dossiers, à ne pas rester bloquées à mi-chemin. Accompagner le passage à l'action, c'est notre vrai métier.

Et 2025 en a apporté la démonstration la plus solide à ce jour.

Ce travail de fond s'appuie sur une organisation qui a elle-même grandi. L'équipe a presque doublé, l'animation territoriale s'est structurée, et notre présence dans les régions et départements d'outre-mer s'est consolidée avec un engagement humain de long cours. Les Rencontres nationales de la communauté CARTE, le colloque ACTEE, les Trophées des collectivités, les soirées des partenaires et les autres temps forts ont confirmé la maturité de notre écosystème partenarial. Tout au long de l'année, le réseau se renforce, les pratiques s'échangent et la mobilisation se renouvelle.

Sur le plan de l'innovation, le lancement de RACINE, programme de recherche-action sur l'adaptation des écoles aux canicules, témoigne de notre capacité à anticiper les enjeux à venir.

Aujourd'hui, près de 50 % des communes connaissent ACTEE et 80 % en ont une perception positive (sondage OpinionWay pour ACTEE, juillet 2024). C'est encourageant. C'est aussi une responsabilité.

À l'heure où de nouveaux élus prennent leurs fonctions pour le mandat 2026-2032, nous sommes là, structurés, éprouvés, et prêts à accompagner la suite et à écrire, avec les territoires, le prochain chapitre.

Sommaire

01. LE DÉFI DES 280 MILLIONS DE M²

1.1 - Agir malgré les contraintes	06
1.2 - ACTEE, le programme que l'on attendait	08
1.3 - 2020-2025, une montée en puissance pour ACTEE	12

02. MOBILISER LES RESSOURCES

2.1 - Le bon expert au bon moment	16
2.2 - Les outils du passage à l'action	20
2.3 - À chaque enjeu, une réponse	24
2.4 - Quand les gestes font la différence	26
2.5 - La recherche au service de l'action	28
2.6 - Agriculture et restauration collective, des terrains fertiles	30
2.7 - ACTEE, au cœur d'un écosystème d'acteurs	32

03. LA PREUVE PAR LES TERRITOIRES

3.1 - L'impact d'ACTEE au cœur des territoires	34
3.2 - Sur le terrain : Groupe Scolaire des Calabres	38
3.3 - Sur le terrain : École des Deux Ménés	40
3.4 - Sur le terrain : Hôtel de Ville Chalonnes-sur-Loire	42
3.5 - Une présence à l'échelle nationale	44

04. 2026, LE MANDAT COMMENCE

4.1 - S'engager auprès des candidats	46
4.2 - La suite s'écrit dès aujourd'hui	50

Le défi des 280 millions de m²



1.1 Agir malgré les contraintes

Aujourd'hui, le patrimoine bâti des collectivités est à la fois un levier et un défi. Un levier, parce que rénover permet de réduire les dépenses, d'améliorer les services publics et de préparer le territoire à un climat qui change. Un défi, parce que son ampleur est massive et que les marges de manœuvre se réduisent.

Un parc bâti vieillissant, une urgence réelle

Les bâtiments tertiaires publics locaux représentent **280 millions de m²** dont près de la moitié construits avant 1975¹, souvent vétustes, énergivores, peu adaptés aux exigences climatiques actuelles. Les dépenses d'énergie constituent le **deuxième poste de dépense de fonctionnement des collectivités**². Et pour que la France respecte ses objectifs climatiques d'ici 2030, ce sont

3,2 milliards d'euros supplémentaires par an³ qui devront être investis dans la rénovation du bâti public local.

Derrière ces chiffres, une réalité concrète : des écoles qui surchauffent en été, des gymnases difficiles à chauffer en hiver, des piscines contraintes à fermer - 70 % des piscines publiques françaises ont été construites avant 1995⁴. Des bâtiments qui consomment trop, coûtent trop cher à maintenir, et ne garantissent plus le confort de leurs usagers.



**Les bâtiments tertiaires
représentent**

**280 millions de m²
dont près de la moitié
construits avant 1975**

¹ Source : ministère de l'Écologie - juillet 20202

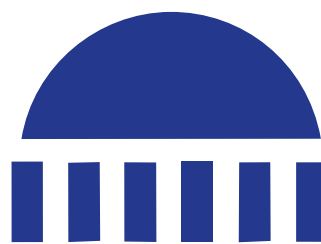
² Source ADEME

³ Source : I4CE, 2024

⁴ Source : rapport public annuel 2018 de la Cour des comptes



**-40 %
d'ici 2030,
-50 %
d'ici 2040,
-60 %
d'ici 2050**



Des obligations réglementaires qui s'imposent

La réglementation ne laisse plus le choix. Depuis 2019, le **décret tertiaire** impose à tous les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² des objectifs de réduction de consommation énergétique : **-40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040, -60 % d'ici 2050**, par rapport aux niveaux de 2010.

Cette obligation s'inscrit dans un cadre législatif plus large : la loi Énergie-Climat de 2019 fixe l'objectif de neutralité carbone à 2050 pour la France, et la loi Climat et Résilience de 2021 renforce les exigences de rénovation énergétique et intègre des enjeux d'adaptation au changement climatique. Le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) oriente par ailleurs les collectivités vers la réhabilitation de l'existant plutôt que vers la construction neuve.

Le mandat 2026-2032 est donc le premier mandat municipal à s'inscrire pleinement dans ces obligations.

Une pression budgétaire croissante

À ces contraintes réglementaires s'ajoute une pression financière. La baisse des dotations de l'État due à la crise énergétique a durci les conditions budgétaires des collectivités. Rénover représente un investissement, mais ne pas rénover revêt un coût bien plus élevé : factures énergétiques en hausse, mises aux normes différées, dégradation accélérée du patrimoine. Face à la volatilité des prix de l'énergie, rénover, c'est aussi reprendre la maîtrise de ses dépenses sur le long terme. La rénovation énergétique s'impose donc comme une nécessité financière, réglementaire et climatique qui doit s'inscrire dès les premiers arbitrages du mandat.

**On a souvent tendance à se dire
« ça coûte cher de rénover »
mais finalement ça coûte
plus cher de ne rien faire.**

Allison Pineau,
handballeuse internationale française

Sans accompagnement structuré, les collectivités ne peuvent pas relever seules ce défi. Et c'est précisément pour cela que nous existons.

Il y a une réalité que toutes les collectivités partagent, quelle que soit leur taille : rénover les bâtiments publics coûte cher, mobilise des compétences rares, et dépend d'une accumulation de décisions techniques, financières et politiques que peu de collectivités ont les moyens de prendre seules. Pendant des années, ce mur a découragé autant qu'il a retardé. Des projets pourtant nécessaires restaient en suspens, non pas par manque de volonté, mais par manque d'appui.

C'est précisément pour déverrouiller cette situation qu'ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique, a été conçu. Filiale de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), le programme est né d'une conviction simple : si les collectivités ne passent pas à l'action, c'est rarement parce qu'elles manquent de motivation.

C'est parce qu'elles manquent d'outils.

Notre rôle, depuis le premier jour, est d'apporter ces outils et de les adapter à celles qui en ont le plus besoin.

Cette conviction s'est traduite en une promesse d'action concrète : nous outillons, nous formons, nous animons et nous finançons. Notre rôle n'est pas de prendre les décisions à leur place, mais de leur permettre d'agir.

Parce que chaque collectivité a sa réalité : elle a besoin de comprendre par où commencer, de diagnostiquer ses bâtiments, de trouver les bons partenaires, de financer ses études et de suivre ses résultats dans la durée.

Pour cela, nous mobilisons une communauté d'experts : économes de flux, ingénieurs, chercheurs, experts financiers, présents au plus près du terrain.



LA FNCCR, NOTRE MAISON MÈRE

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble près de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale et dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.



→ OUTILLER

C'est mettre à disposition une expertise opérationnelle et des ressources concrètes pour que les acteurs locaux gagnent en autonomie : dans la préparation de leurs projets, la prise de décision et la mise en œuvre.

→ ANIMER ET FORMER

C'est fédérer des communautés d'acteurs comme les économes de flux, pivots entre la décision politique et l'action technique, pour favoriser l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques. C'est aussi renforcer les compétences des équipes territoriales : élus, agents, partenaires. Cette dynamique construit progressivement un véritable service local de la performance énergétique.

→ FINANCER

Enfin, c'est soutenir les projets en tenant compte des spécificités de chaque territoire, et développer des solutions d'ingénierie financière pour lever les freins économiques et créer un effet levier pour accélérer et massifier la transition énergétique. Nous ne finançons pas les travaux, nous finançons ce qui les rend possibles.

Sur le plan opérationnel, nous accompagnons les collectivités à chaque étape — diagnostic, planification, montage financier, suivi — et soutenons la formation des équipes territoriales. **Le Fonds CHÊNE** en est la colonne vertébrale, reliant les acteurs locaux aux ressources nationales.

À ces fondations s'ajoutent ces principaux programmes spécialisés pour répondre avec cohérence à la diversité des situations :

- **Lum'ACTEE+** : la modernisation de l'éclairage public
- **PENSÉE+** : les bâtiments publics de santé
- **Ecopousse par ACTEE** : la sensibilisation à la transition énergétique au sein des écoles
- **ACTEE CUBE** : un concours de réduction des consommations d'énergie qui mobilise les occupants des bâtiments publics
- **RACINE** : la recherche-action pour s'adapter aux canicules dans les écoles
- **FABACÉÉ** : l'ouverture à l'agriculture

Nous mettons également à disposition de nombreux outils supplémentaires dans le cadre de notre centre de ressources gratuit en ligne. Créé par nos propres experts en rénovation énergétique, il donne accès à des contenus techniques, juridiques et financiers, guides, cahiers des charges et webinaires facilitant les prises de décision éclairées.



En 2019, quand nous avons lancé ACTEE, le constat était là, sous les yeux de tous : des milliers de collectivités face à un patrimoine vieillissant, des obligations réglementaires qui s'accumulent, et pas de moyens humains et financiers pour engager ne serait-ce que les études préalables. Personne ne finançait l'amont. C'est pour répondre à ce manque qu'ACTEE a été créé, non pour financer les travaux, mais pour les rendre possibles dans le temps du mandat. La philosophie n'a jamais changé : un pilier ingénierie, un pilier aide financière directe.

Ce qui a évolué, c'est l'envergure. D'ACTEE 1 à ACTEE 2, puis à ACTEE+, nous sommes passés de 12,5 millions à 220 millions d'euros, avec une durée allongée et une ambition renforcée. Au fil des programmes, nos équipes se sont renforcées et les critères ont évolué mais nous conservons la même conviction : une collectivité bien accompagnée passe à l'action. C'est en ce sens que nous sommes à son service, avec des fonds permettant de connaître son patrimoine, structurer son action, et ne pas rester bloqué à mi-chemin.

Guillaume PERRIN
Directeur ACTEE



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un mécanisme au service des territoires et des citoyens qui y vivent



Les Certificats d'Économies d'Énergie sont un dispositif visant à accompagner les acteurs dans la réduction de leurs consommations d'énergie grâce à des actions d'information, de formation, d'animation, d'innovation ou d'accompagnement.

Contrairement aux opérations standardisées qui financent directement des travaux ou des équipements, les programmes CEE soutiennent des actions d'intérêt général permettant de lever les freins à la transition énergétique et d'accélérer le passage à l'action. Ces programmes peuvent s'adresser à différents publics : collectivités territoriales, entreprises, agriculteurs, établissements scolaires, bailleurs sociaux, professionnels du bâtiment ou encore acteurs de la mobilité. Ils sont financés par les fournisseurs d'énergie soumis à des obligations d'économies d'énergie (les « obligés ») et sont pilotés par des porteurs de programmes sélectionnés par l'État. Chaque programme est doté d'objectifs, d'une durée définie et d'un budget dédié.

C'est avec ces outils, cette expertise et cette conviction collective qu'ACTEE a agi en 2025, une année de changement d'échelle, dont les actions racontent, concrètement, ce que nous sommes capables d'engager pour les territoires.

2020-2025, une montée en puissance pour ACTEE

D'ACTEE 1 à ACTEE+ : une dynamique qui s'amplifie

En six ans, nous avons grandi sans perdre de vue notre point de départ : aider les collectivités à passer de l'intention à l'action. Ce qui a commencé en 2019 comme un programme pilote de 12,5 millions d'euros est progressivement devenu un programme de référence de rénovation énergétique des bâtiments publics en France.

Cette montée en puissance s'est construite étape par étape, au contact des besoins exprimés par les territoires. D'abord, il a fallu objectiver les situations, comprendre l'état réel des bâtiments, financer les premiers audits et donner aux collectivités les moyens humains de les suivre. C'est le rôle qu'a joué **ACTEE 1, entre 2019 et 2021**, avec une dotation de 12,5 millions d'euros. Des bases solides sur lesquelles le programme allait pouvoir changer d'échelle.

Avec ACTEE 2, entre 2020 et 2025, l'enjeu n'était plus seulement d'identifier les travaux à mener, mais de mieux accompagner leur préparation. Le budget de 110 millions d'euros a permis de toucher 6 287 communes françaises, 13 789 bâtiments pour une superficie totale de 39 362 558 m², et d'élargir le dispositif à de nouveaux besoins : maîtrise d'œuvre, cellule d'appui aux collectivités, éclairage public, effacement électrique ou encore santé. Nous avons alors commencé à devenir plus qu'un programme de financement : un cadre d'accompagnement pour des collectivités souvent confrontées à la complexité technique, administrative et financière de leurs projets.

Nous sommes passés de 55 salariés en décembre 2024 à 69 salariés fin 2025.

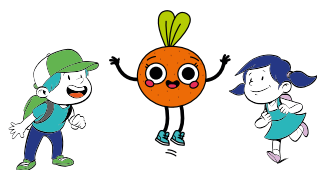
Avec **ACTEE+**, déployé entre 2023 et 2026, cette logique franchit un nouveau cap avec un budget doublé de 220 millions d'euros.

Le programme élargit le scope des appels à projets en intégrant le bâtiment durable, l'AMO CPE et le bâti patrimonial. Ressources humaines, études, outils de suivi, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage : le programme couvre désormais l'ensemble des étapes qui permettent de préparer concrètement des travaux.

Au fil de cette évolution, nous avons élargi et enrichi notre accompagnement. Le centre de ressources s'est étoffé, l'animation territoriale s'est renforcée, les candidatures par saison ont séquencé l'accès au programme, et une plateforme numérique permet désormais de suivre les projets, du conventionnement aux appels de fonds. Des passerelles se sont également créées avec d'autres acteurs, comme la Banque des Territoires autour du bâti scolaire avec un bonus scolaire et un guichet unique pour faciliter l'accès au financement.

De programme pilote, nous sommes ainsi devenus un outil structurant pour les collectivités : pas seulement un levier financier, mais également un appui pour décider, s'organiser et engager, pas à pas, la rénovation énergétique de leur patrimoine public.

JANVIER 2025



■ CoReg Hauts-de-France

■ Lancement ECOPOUSSE par ACTEE

Durant toute l'année scolaire, ce programme sensibilise les élèves à la sobriété énergétique dès leur plus jeune âge.



■ Nouvelle saison ACTEE CUBE

Écoles, collèges, lycées, villes : le défi des économies d'énergie sans travaux repart pour un an. La Métropole du Grand Paris rejoint l'aventure.

MARS 2025

■ Tournée Renov'Acteurs

Rennes puis Marseille. ACTEE sur le terrain, aux côtés des acteurs de la rénovation tertiaire : copropriétés, écoles, bâtiments publics.



■ Remises de prix ACTEE CUBE

ACTEE CUBE.VILLE saison 1 et ACTEE CUBE.S récompensent les collectivités engagées dans les économies d'énergie sans travaux.



■ Bâti patrimonial

Ouverture des candidatures pour la rénovation du patrimoine architectural alliant performance énergétique et préservation identitaire.



■ Première soirée des partenaires ACTEE

Un nouveau rendez-vous semestriel lancé au Bastille Design Center.



■ Premier déplacement à Mayotte

■ Premier déplacement à la Réunion

■ CoReg Centre-Val-de-Loire

FÉVRIER 2025

■ Fonds CHÊNE, saison 5

Clôture de la cinquième saison de notre outil de financement central.



■ Rencontres régionales CARTE

21 étapes depuis le début d'année pour les 1 200 experts du réseau national dont l'ambition est de rassembler 2 000 membres d'ici 2027.



■ CoReg Normandie

AVRIL 2025

■ Tournée Renov'Acteurs

Étape à Lille.



■ Journée internationale de la Terre à Pointe-à-Pitre

Notre équipe présente en Guadeloupe sur invitation de la ville pour faire de l'écologie un pacte territorial.

■ CoReg Provence-Alpes-Côte d'Azur

■ CoReg Ile-de-France

■ CoReg Bourgogne Franche-Comté

MAI 2025



■ Campagne MERCI ACTEE vague 1

Film, affichage métro, presse, radio. Pour la première fois, ACTEE prend la parole à grande échelle pour rendre visible ce que font concrètement les collectivités engagées dans la rénovation. Une campagne qui dit merci aux élus et qui donne envie d'agir.

Clôture des candidatures pour l'appel à projets Eff'ACTEE.



■ CoReg Pays de la Loire

JUILLET 2025



■ Lancement du Centre de ressources bâti scolaire

Construit avec l'ADEME, EduRénov, le Cerema et le soutien de trois ministères, cet outil accompagne la rénovation des écoles et établissements scolaires.



■ PENSÉE+

Lancement d'une nouvelle saison avec l'ouverture des candidatures pour les établissements de santé et médico-sociaux publics.

■ Campus EduRénov à Montpellier

■ Trophées ACTEE

Six catégories, une soirée nationale. Les collectivités les plus engagées de l'année sont célébrées : patrimoine, travaux, accompagnement territorial, performance énergétique à l'échelle du bâtiment, performance énergétique à l'échelle du parc et innovation.



■ RACINE — phase 1

Lancement du projet de recherche-action dédié à l'adaptation des écoles aux vagues de chaleur.



■ Livre blanc

Publication du document de référence Rénover les bâtiments des collectivités territoriales.



■ Colloque ACTEE

165 décideurs publics réunis autour des freins à la rénovation énergétique.



■ CoReg Bretagne

■ ACTEE Tour Nouvelle-Aquitaine

JUIN 2025



SEPTEMBRE 2025

■ Campagne MERCI ACTEE – vague 2

La campagne reprend. Le message continue de circuler.

■ Lum'ACTEE+

Lancement d'une nouvelle saison pour la rénovation de l'éclairage public. Un parc souvent vieillissant, un potentiel d'économies considérable.

■ **Congrès des Maires Ruraux** ACTEE présent pour construire des solutions adaptées aux territoires ruraux.

■ **Salon des Maires de Guyane**

■ **CoReg Alsace - Champagne-Ardenne-Lorraine**

■ **CoReg Auvergne-Rhône-Alpes**



NOVEMBRE 2025

■ Salon des Maires

ACTEE et la FNCCR au rendez-vous national des élus. Remise des prix ACTEE CUBE.Écoles.

■ Plaidoyer piscines

Avec l'ADEME et le Cerema, ACTEE s'associe pour un plaidoyer commun autour de la réduction des consommations énergétiques dans les piscines publiques.



OCTOBRE 2025

■ Martinique, Guadeloupe

Une semaine de déplacements et plus de dix rencontres avec les directions locales de la transition énergétique.

■ **CoReg Guadeloupe**

■ **CoReg Martinique**

■ **CoReg Occitanie**



DÉCEMBRE 2025

■ Rencontres Nationales CARTE (Communauté des animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie)

500 participants, 4 institutions, un même cap.

■ Ingénierie financière

Lancement d'un nouvel appel à projets en partenariat avec le projet EduRénov de la Banque des Territoires.



2025, une année de transition pour ACTEE



Mobiliser les ressources

2.1 | Le bon expert au bon moment

CARTE, quand les réseaux s'unissent pour créer une communauté de la rénovation énergétique.

La transition énergétique des bâtiments publics ne repose pas seulement sur des financements ou des outils. Elle se construit aussi sur le terrain, avec des professionnels qui connaissent les contraintes réelles des collectivités, des universités et des établissements de santé. Économes de flux, conseillers en énergie partagés, conseillers en transition énergétique et écologique en santé : ces expertises existent déjà, mais elles gagnent en force lorsqu'elles se rencontrent, se partagent et se structurent.

C'est tout le sens de CARTE, la **Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie**. Fondée en septembre 2023 par ACTEE, l'ADEME, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) et l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE), elle traduit une conviction forte : pour accélérer la rénovation énergétique, il faut aussi construire une communauté capable de faire circuler les méthodes, les retours d'expérience et les solutions concrètes.

En trois ans, CARTE est passée d'une idée à une communauté structurée. Ce qui n'était au départ qu'une initiative visant à fédérer des professionnels aux métiers proches mais aux cultures sectorielles très différentes est devenu une communauté vivante, ancrée dans les territoires. Les économes de flux des collectivités et des universités, les experts des établissements de santé et les conseillers en énergie partagés au service eux aussi des collectivités territoriales, partagent aujourd'hui les mêmes méthodes, les mêmes problématiques et les mêmes réussites.

C'est cette circulation horizontale de l'expérience qui fait la force de CARTE : un réseau d'entraide et d'apprentissage entre pairs, qui permet à chacun d'avancer plus vite grâce à l'expérience des autres.

En 2025, cette dynamique a franchi un cap. Les rencontres régionales ont essaimé dans toute la France, une plateforme d'échange dédiée a été lancée, et les Rencontres nationales de décembre 2025 ont confirmé que cette communauté ne se réunit pas pour se réunir, elle se réunit pour avancer.



CARTE EN CHIFFRES

22 rencontres régionales en 2025	1 500 spécialistes avec l'objectif d'atteindre 2 000 membres d'ici 2027
500 participants lors des Rencontres nationales des 4 et 5 décembre 2025	30 ateliers 3 plénières



Parmi les membres qui incarnent cette dynamique, Benjamin Paulin, économiste de flux à Besançon, ville pionnière en matière de maîtrise de l'énergie, première commune française labellisée Cit'ergie Gold, engagée vers la neutralité carbone en 2040, a rejoint CARTE dès sa prise de poste.

Pour moi, faire partie du réseau des économes de flux c'est quelque chose d'important. Ça permet d'échanger nos expériences, de mutualiser les bonnes pratiques mais c'est également l'occasion d'échanger entre nous.

Manon Ancery,
économiste de flux au SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Sa priorité immédiate :

engager un plan d'action sur les douze bâtiments municipaux les plus énergivores, avant d'étendre la démarche aux 86 immeubles restants du patrimoine communal. Pour lui, CARTE n'est pas un accessoire. C'est un appui concret dans un travail qui s'apprend aussi par les pairs.

C'est très stimulant. On échange, bien sûr, avec des confrères, et on évoque aussi des méthodes et des retours de bonnes et mauvaises expériences. Ces éclairages, qui ont été très riches lors de la rencontre des 4 et 5 décembre, donnent des idées d'actions à mettre en œuvre et renforcent la motivation.

Benjamin Paulin,
économiste de flux, ville de Besançon

4,17/5
Note de satisfaction générale
des rencontres nationales CARTE

3 Cafés Connect
CARTE



ANIMER NOTRE RÉSEAU D'ÉCONOMES DE FLUX

Le tutorat entre économes de flux

Nous avons également mis en place un dispositif de tutorat entre nouveaux arrivants et économes de flux expérimentés, fondé sur la proximité géographique, la nature des missions et le partage d'expérience. Ce tutorat illustre l'esprit du programme : apprendre par les pairs, partager les outils, les méthodes et les réalités du terrain. Pendant un trimestre, tuteurs et tutorés échangent régulièrement et visitent leurs collectivités respectives.

Ce tutorat m'a aidé à prendre mes repères durant les premiers mois de ma prise de poste. Aujourd'hui, je me sens prêt à transmettre mon expérience à mon tour.

Luka,
économe de flux à Asnières-sur-Seine.



5 réunions bimestrielles organisées en 2025 :

ces rendez-vous réguliers du réseau des économes de flux permettent de partager les dernières actualités (outils, ressources...) et d'échanger sur différentes thématiques et retours d'expérience.

Le Campus CARTE : former pour durer

Derrière chaque projet de rénovation énergétique, il y a des femmes et des hommes chargés de faire avancer des dossiers souvent complexes : comprendre les besoins d'un bâtiment, convaincre, planifier, trouver les bons financements, choisir les solutions techniques adaptées. Pour les accompagner dans cette mission, le Campus ACTEE porte l'offre de formation continue du programme, avec un principe simple : des formations gratuites pour les économes de flux ACTEE et leurs homologues de la communauté CARTE.

Ces formations sur animation/accompagnement du changement sont essentielles pour les économes de flux afin d'ouvrir le scope, prendre du recul par rapport au volet technique et intégrer les paramètres humains au service d'une intelligence collective.

Alexis

Financement, planification, gestion de projet, choix techniques, droit, animation de réseau :

les formations répondent aux situations concrètes rencontrées par les professionnels sur le terrain. Elles permettent à chacun de consolider ses compétences, mais aussi de partager ses questions, ses méthodes et ses retours d'expérience avec d'autres acteurs confrontés aux mêmes enjeux.

Le Campus ACTEE est ainsi pensé comme un espace d'apprentissage autant que de rencontre.

Les sessions en présentiel, organisées sur deux jours à Paris, dans plusieurs grandes villes et ponctuellement au plus près des territoires, favorisent les échanges entre pairs, valorisent les métiers liés à l'économie d'énergie dans toute leur diversité et contribuent à faire grandir une communauté professionnelle engagée.

Depuis avril 2024, ces formations s'inscrivent dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue et répondent aux exigences du référentiel qualité Qualiopi. Une reconnaissance qui confirme le rôle du Campus ACTEE comme levier durable de montée en compétences, au service de celles et ceux qui font avancer la rénovation énergétique des bâtiments publics au cœur des territoires.

**Cette dynamique s'appuie
sur une offre structurée :**

13 formations
récurrentes

70 sessions
organisées chaque année

900 places
ouvertes

6 heures
de formation en moyenne
par apprenant

4,5/5
taux de satisfaction globale

Difficile de faire mieux, tant sur le cadre général et l'accueil que sur le contenu de la formation ! Le faible effectif du groupe de participants, très appréciable, a permis de vrais échanges riches et constructifs au fil de la formation (REX et cas réels). 3 intervenants sur des domaines spécifiques dans une seule formation : c'est vraiment le top, très complet. (...) Encore merci.

Anne-Marie

2.2 | **Les outils** du passage à l'action

De l'intention au chantier

Il y a un moment critique dans le parcours de toute collectivité : celui où l'audit est rendu, où le diagnostic est posé, et où il faut décider de la suite. C'est là que beaucoup s'arrêtent. Pas par manque de volonté, mais parce que le passage en travaux est une étape techniquement complexe, contractuellement engageante et financièrement incertaine. En 2025, nous avons fait de ce moment-là une priorité : renforcer l'accompagnement des projets ACTEE 2 vers leur phase opérationnelle et aider les territoires à transformer les études en décisions, puis les décisions en chantiers.

Renforcer le réseau de celles et ceux qui portent les projets

Recrut'ACTEE répond à un besoin grandissant d'accompagnement dans les collectivités. Plusieurs lauréats ACTEE+ nous ont fait remonter des difficultés dans leurs recrutements d'économistes de flux. Nous avons donc souhaité préfigurer un service gratuit d'accompagnement au recrutement destiné à ses lauréats, pour les aider à identifier rapidement des profils de candidats adaptés à leurs besoins. Nous avons mené une phase pilote qui nous a permis d'identifier et d'accompagner 10 lauréats.



Un grand merci pour votre accompagnement efficace et réactif, ainsi que vos analyses qui auront contribué à nous rassurer dans nos choix et professionnaliser nos pratiques de recrutement.

Guillaume Lavier,
directeur de l'ALEC de Nancy.

Structurer les services pour passer aux travaux

En 2025, nous avons renforcé l'accompagnement des projets ACTEE 2 et ACTEE+ vers leur phase opérationnelle. L'enjeu : aider les collectivités à franchir le cap souvent décisif entre l'étude et le chantier, en levant les freins techniques, contractuels et financiers.

Cette priorité prend une importance particulière dans le contexte de la révision de la DEE, qui impose la rénovation énergétique à haute performance d'au moins 3 % de la surface cumulée des bâtiments publics par an. Pour accompagner cette dynamique, notamment dans les petites communes, nous travaillons à faire émerger une ingénierie mutualisée dans les territoires.

Des groupes de travail pour lever les freins

Un groupe de travail dédié à la structuration des services pour le passage en travaux a réuni 51 personnes issues de 36 structures, 27 syndicats d'énergie, 7 EPCI et 2 SPL/ALEC, lors de 6 sessions organisées entre février 2025 et février 2026. Fondées sur le partage d'expérience, ces rencontres ont permis de comparer différents modèles d'accompagnement technique, financier et contractuel. Trois séances ont également été consacrées à la maîtrise d'ouvrage déléguée, afin d'accompagner les collectivités sur les enjeux contractuels et organisationnels liés à la conduite des opérations. En parallèle, nous avons animé un groupe de travail sur l'intracating, réunissant 18 structures sur 6 sessions entre mai 2025 et juin 2026, pour apporter des clés de compréhension et des solutions de financement adaptées.

La possibilité d'échanger directement avec des homologues d'autres Syndicats d'énergie et EPCI constitue une réelle plus-value. Les expériences partagées dans le cadre de ce groupe de travail nourrissent notre réflexion et ouvrent la voie à de nouvelles pistes d'action.

Nicolas THUILLIER,

Responsable service Maîtrise de l'énergie & Économe de Flux ACTEE au Territoire d'énergie de l'Orne (Te61)

Grâce à ce Groupe de Travail, nous avons pu collectivement réfléchir aux initiatives pertinentes selon les spécificités de chaque territoire : ce qui fonctionne, ce qui doit prêter à vigilance, des retours d'expériences, des bonnes pratiques ... Chacun repart dans sa collectivité avec des idées nouvelles, de nouveaux outils construits à plusieurs mains et impatient de nous retrouver lors de prochaines réunions !

Marie-Hélène JALODIN,

Économe de Flux ACTEE
à la Communauté Urbaine Caen-la-Mer



Des premiers effets à consolider

Les premiers effets sont déjà visibles : 16 % des participants ont engagé des réflexions ou des délibérations autour de nouveaux leviers d'actions. La démarche a aussi permis d'identifier 27 types d'accompagnement apportés aux collectivités par les services d'ingénierie et d'assistance aux projets. Une boîte à outils commune est désormais en préparation, avec cartographie des modes de structuration, documents types et ressources pédagogiques.

Au-delà du passage en travaux, nous avons également élargi l'accompagnement vers une approche plus globale de la rénovation : solarisation des toitures, rafraîchissement des bâtiments, confort d'été, matériaux biosourcés, programmation... Autant de sujets abordés en 2025 à travers des webinaires et animations numériques, pour répondre aux défis climatiques comme aux usages réels des occupants.

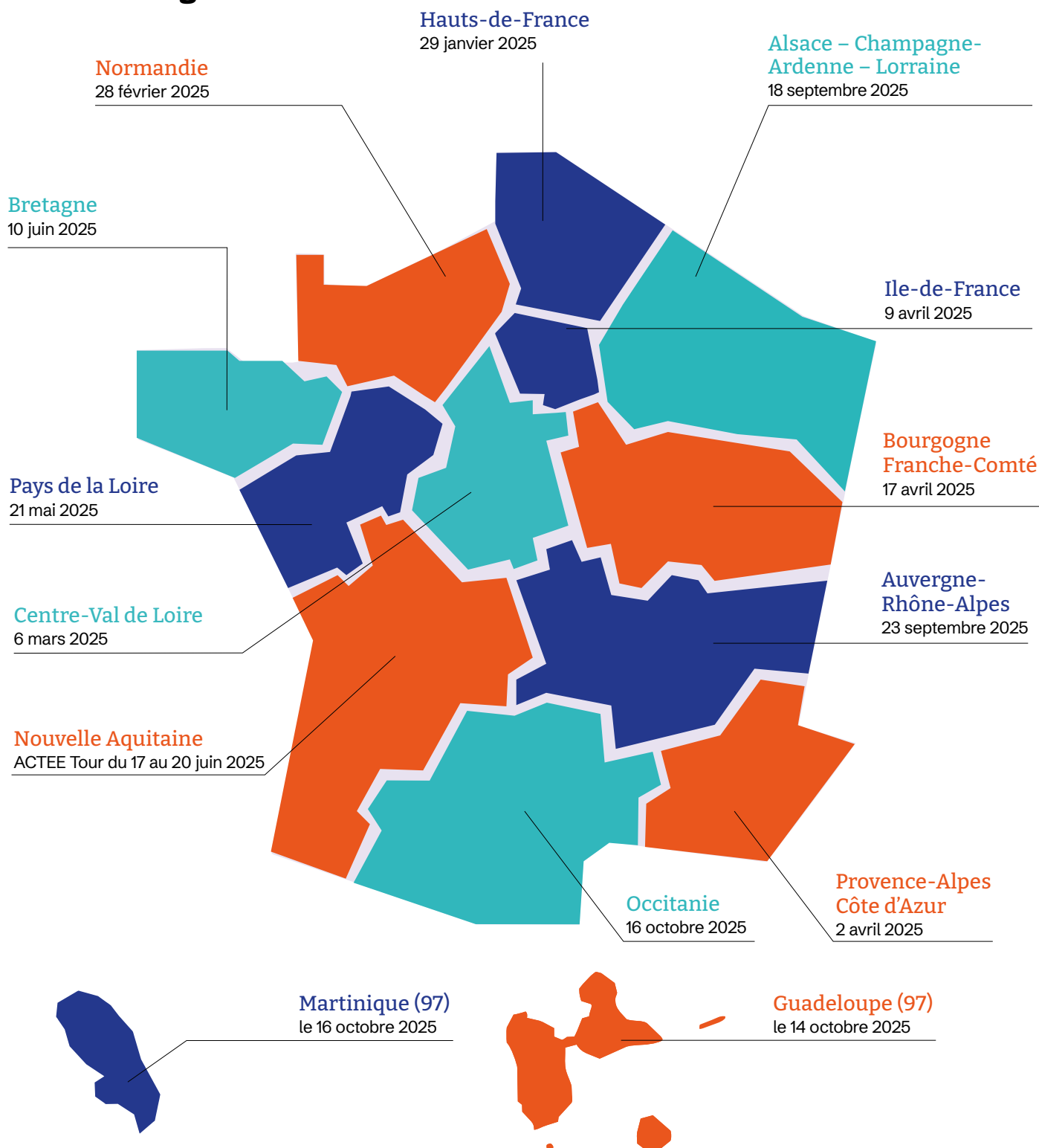
Transmettre les méthodes

Cette montée en puissance opérationnelle s'appuie enfin sur une production de ressources en progression constante : 17 publications en 2025, dont 6 guides et études, 4 documents types et 6 fiches et plaquettes sur les sujets techniques, contractuels, financiers et de sobriété. La ressource phare de l'année est le Livre blanc, qui rassemble notre expertise et propose un parcours de la rénovation énergétique de A à Z.

Les COREG, faire circuler l'expérience dans les territoires

Les comités régionaux, ou CoReg, prolongent notre accompagnement au plus près des territoires. Ils offrent aux lauréats un espace d'échange pour partager leurs retours d'expérience, s'appropriier les outils du programme et relayer les informations nationales. En facilitant la circulation des pratiques entre collectivités, ils contribuent directement au passage à l'action et à la réussite des projets.

13 COREG et un ACTEE Tour ont été organisés



IPPER : de la donnée à la décision

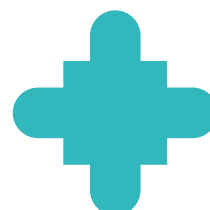
Pour agir sur un patrimoine, encore faut-il le connaître. C'est le constat à l'origine d'IPPER, Inventaire du Patrimoine Public, de l'Énergie et de la Rénovation, co-porté par ACTEE et l'ADEME. Pendant trop longtemps, de nombreuses collectivités ont géré leur parc immobilier en ordre dispersé : des données éparpillées entre services, des consommations mal historisées, une vision partielle qui rendait difficile toute décision éclairée. IPPER est né pour combler ce besoin.

L'outil centralise la connaissance du parc immobilier et de l'éclairage public des collectivités en un seul endroit.

Gestion collaborative, collecte des données énergétiques, historisation des modifications, cartographie du parc, graphiques de suivi, partage simplifié avec les autres logiciels : chaque fonctionnalité répond à un frein concret identifié sur le terrain. Le résultat est une vision d'ensemble là où les collectivités naviguaient jusqu'ici à vue.

Mais IPPER n'est pas seulement un outil de connaissance. C'est un outil d'action.

En centralisant la donnée, il simplifie les demandes de financement, facilite les déclarations réglementaires et permet de suivre l'évolution des consommations dans la durée. Les collectivités disposent ainsi d'une information consolidée pour identifier les bâtiments les plus énergivores, hiérarchiser leurs priorités d'intervention et programmer leurs investissements. Là où les données sont souvent dispersées entre plusieurs services ou outils, IPPER offrira un point d'entrée unique, facilitant le pilotage du patrimoine et la mise en œuvre des actions de rénovation énergétique.



Le pôle digital ACTEE : outiller le passage à l'action

Lancé en 2025, le pôle digital est devenu l'un de nos maillons clés. Sa vocation : faire en sorte que les outils numériques ne soient pas une couche administrative supplémentaire, mais un appui concret pour les collectivités, depuis le dépôt d'un dossier jusqu'au suivi des résultats.

Il intervient à deux niveaux. D'abord, en fluidifiant le parcours de subvention, avec une plateforme pensée pour accompagner chaque étape, de la candidature au versement. Ensuite, en développant IPPER, qui aide les collectivités à mieux connaître leur patrimoine, à suivre leurs consommations et à disposer de données fiables pour piloter leurs obligations comme leurs projets.

En reliant ces outils aux référentiels et bases publiques existants, le pôle digital poursuit un objectif simple : éviter les doubles saisies, valoriser les données déjà disponibles et rendre le passage à l'action plus simple, plus lisible et plus efficace.

“En un an, nous avons constitué des équipes performantes et fait avancer concrètement le développement de nos outils – de la gestion des subventions à l'inventaire national des bâtiments publics. Le pôle digital, c'est le moteur qui permet à ACTEE de piloter ses projets avec des plateformes pensées sur mesure pour ses besoins et ceux des collectivités.”

Guillaume JASSON

Coordinateur du pôle digital

2.3 | À chaque enjeu, une réponse

En 2025, nous avons lancé de nombreux appels à projets pour accompagner les collectivités dans le financement de l'amont travaux :

Le Fonds CHÊNE

Le Fonds CHÊNE est notre principal outil de financement pour la rénovation du parc tertiaire des collectivités. Sa vocation : apporter une aide à la décision en amont des travaux de rénovation énergétique du patrimoine bâti, pour lever les freins que rencontrent les collectivités et favoriser le passage à l'action. Concrètement, il finance les postes d'économies de flux, véritables ambassadeurs de l'efficacité énergétique au sein des collectivités, les outils de suivi et de mesure des consommations qui aident à cibler les gisements d'économies, les études énergétiques (technique et financière) pour caractériser le patrimoine et vérifier la faisabilité des travaux,

les études de maîtrise d'œuvre (MOE) pour affiner les programmes de rénovation, concevoir et suivre les travaux, et les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Des bonus renforcent par ailleurs le soutien à certaines actions ou structures : pérennisation des postes d'économies de flux, schémas directeurs immobiliers énergie (SDIE), études de décarbonation, et actions ciblées sur les écoles, les communes rurales et les DROM. Toutes les collectivités territoriales et les EPCI peuvent candidater, pour les bâtiments publics à usage tertiaire dont elles sont propriétaires : mairies, écoles, équipements sportifs... En 2025, les saisons 4, 5 et 6 ont été lancées.



Le Fonds CHÊNE est complété par une série de sous-programmes ciblés, adaptés à des enjeux spécifiques :

Lum'ACTEE+



L'éclairage public est le deuxième poste de dépenses énergétiques des collectivités.

C'est tout l'objet de Lum'ACTEE+, qui met à disposition des moyens opérationnels et financiers pour rénover les parcs d'éclairage : moins de consommation, des installations remises à niveau, un meilleur confort pour les habitants et un bénéfice pour l'environnement. Ouvert à toutes les collectivités, il se concentre sur l'éclairage des voies et espaces publics ; l'éclairage sportif et celui des bâtiments relèvent, eux, d'autres dispositifs.

AMO CPE



Le contrat de performance énergétique (CPE) a une particularité : il engage le prestataire sur des résultats, et pas seulement sur des travaux. C'est la logique de cet appel à projets piloté avec l'ADEME, qui aide les collectivités à rénover leur patrimoine tertiaire avec cette exigence. Il soutient notamment une formule récente, les marchés globaux de performance énergétique à paiement différé (MGPEPD), et finance l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), l'appui qui lève les obstacles et accélère les rénovations globales et performantes.

DÉMARCHES BÂTIMENTS DURABLES



Mené avec le collectif des démarches Quartiers Bâtiments Durables, cet appel à projets invite les collectivités à viser plus haut sur le plan environnemental. Pour elles, c'est l'assurance que les projets menés sur leur territoire portent des ambitions à la hauteur des enjeux. Les rénovations soutenues doivent au minimum réduire les consommations dans le respect du décret tertiaire, intégrer le confort d'été et limiter leur empreinte écologique, autrement dit, traiter performance énergétique et qualité environnementale comme un seul et même objectif.

BATI PATRIMONIAL



Rénover un bâtiment historique sans le dénaturer demande un savoir-faire à part et l'enjeu est vaste : la France compte plus de 44 000 édifices classés ou inscrits aux Monuments Historiques, et près d'une commune sur deux en abrite au moins un, sans parler des nombreux bâtiments publics au fort caractère architectural qui n'ont pas de label. Cet appel à projets accompagne les collectivités décidées à mener une rénovation énergétique ambitieuse sur leur patrimoine protégé, classé ou inscrit.

Eff'ACTEE+



Quand le réseau électrique est sous tension, savoir réduire ou décaler sa consommation au bon moment devient précieux : c'est l'enjeu de la flexibilité et de l'effacement. Le tertiaire pèse lourd dans cet équilibre puisque selon RTE, il représente 28 % de la consommation électrique du pays, et les collectivités y détiennent de nombreux bâtiments. Eff'ACTEE+ les aide à activer ce levier, en lien étroit avec leurs démarches d'efficacité énergétique.

PENSEE+



PENSEE+ s'adresse aux établissements de santé et médico-sociaux publics prêts à rénover en profondeur leur patrimoine. Sa particularité : le dispositif se construit avec les Agences Régionales de Santé (ARS), chaque candidature étant montée conjointement par l'établissement et son ARS. Après une première session réussie, une deuxième a été ouverte.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE



Financer des rénovations toujours plus ambitieuses alors que les budgets publics se resserrent est une équation difficile. C'est pour la résoudre que nous avons lancé cet appel à projets avec la Banque des Territoires, via son programme EduRénov. Il aide les collectivités à structurer le financement de leurs rénovations et prend en charge des postes d'experts dédiés, pour le rendre fiable, durable et réaliste au regard de leurs moyens budgétaires.

2.4 Quand les gestes font la différence

ECOPOUSSE par ACTEE et ACTEE CUBE : la sobriété énergétique par les usages, de l'école à la ville.

ECOPOUSSE par ACTEE : quand les enfants deviennent ambassadeurs

En moins d'un an, ECOPOUSSE a touché **87 588 élèves de 3 à 11 ans dans 1 207 écoles et 4 096 classes**, couvrant l'ensemble du territoire, Hexagone, Corse et Outre-mer. Le programme, déployé par Eco CO2 pour le compte d'ACTEE de septembre 2024 à juin 2026, propose à chaque classe un parcours de trois ateliers autour des grandes thématiques de la transition écologique : eau, éclairage, énergie, alimentation, biodiversité, déchets, mobilité, chauffage.

Le programme Ecopousse propose du contenu vraiment qualitatif. Il permet de sensibiliser un très grand nombre d'élèves aux écogestes pour un budget raisonnable pour les collectivités.

Fiona,
chargée de projets environnement,
Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes

Faire des enfants des ambassadeurs du quotidien, dans leur école d'abord, puis à la maison.

Les chiffres montrent que ça marche : **73 % des familles et 48 % des enseignants** constatent que les élèves enfilent un vêtement supplémentaire plutôt que d'augmenter le chauffage. **86 % des familles et 85 % des enseignants** observent qu'ils éteignent la lumière en quittant une pièce. 1 famille sur 5 a adopté de nouveaux écogestes directement grâce au programme. Pour déployer ECOPOUSSE à cette échelle, **81 collectivités et financeurs** ont participé : métropoles, communautés de communes, syndicats

d'énergie, avec **59 structures d'animation locales et près de 220 professionnels mobilisés**. Le financement est assuré à 80 % par le dispositif CEE, le reste à la charge de la collectivité. **97 % des enseignants** souhaitent renouveler l'expérience, les collectivités attribuent une note de **4,6/5, et 95 % d'entre elles** recommandent le programme. En 2025, le concours artistique national, «Préserver l'eau, ce n'est pas la mer à boire !», a rassemblé 563 participants, 112 lauréats récompensés.

Mes élèves ont été ravis de suivre les 3 ateliers. Ils ont été intéressés et ont intégré certaines actions dans leur quotidien. Nous triions déjà le papier dans la classe et utilisons un composteur, maintenant il y a le gardien de la lumière et celui de l'eau. Ils ont hâte d'aller tout expliquer aux autres classes qui n'ont pas eu la chance de participer à ces ateliers.[...]

Cécile,
enseignante, commune d'Allauch

ACTEE CUBE

quand les usagers relèvent le challenge de la sobriété

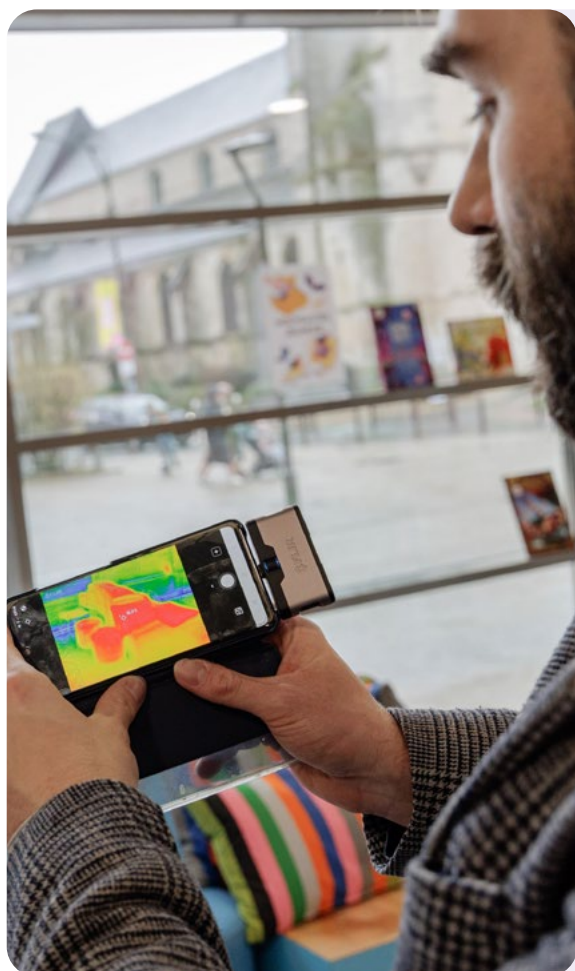
Réduire sa consommation d'énergie sans engager de travaux : c'est le défi d'ACTEE CUBE.

Ce concours national, co-piloté avec le Cerema et l'Ifpeb, mobilise chaque année élus, agents, élèves et familles autour d'un même objectif : **agir sur les usages et changer le regard sur la sobriété.**

Le concours s'articule autour de trois ligues.

- **ACTEE CUBE Ecoles** pour les écoles maternelles et élémentaires (68 écoles) ;
- **ACTEE CUBE Scolaire** pour les collèges et lycées (61 établissements) ;
- **ACTEE CUBE Villes** pour les bâtiments municipaux, mairies, médiathèques, gymnases, crèches, salles des fêtes (200 bâtiments).

La démarche s'appuie sur une méthode éprouvée : la combinaison efficace entre sensibilisation des usagers aux éco-gestes, et actions de réglage et d'optimisation technique.



ACTEE CUBE Écoles

11,4 % d'économies d'énergie en moyenne
et - 2 630 € sur la facture annuelle par établissement

ACTEE CUBE Scolaire

9 % d'économies d'énergie en moyenne
et - 4 202 € sur la facture annuelle par établissement

ACTEE CUBE Villes

4,1 % d'économies d'énergie en moyenne
et 349 t CO₂ évitées au total

Les champions 2025 des économies d'énergie :

- 31 % pour l'école des Calabres à Meyzieu (69)
- 23,2 % pour le collège lycée Camille Sée à Paris (75)
- 8,8 % pour la ville de Villejuif (94)

En 2025, la sobriété a aussi été au cœur des discussions : journée dédiée aux Rencontres TEPOS le 25 septembre avec le réseau Cler, table ronde au Salon des Maires avec la DGECC sur "Sobriété énergétique : une ambition partagée entre État, élus et territoires", et création d'une fiche de poste d'économe de flux spécialisée "Sobriété".

2.5 | La recherche au service de l'action

THÈSES : La rénovation, c'est aussi une science humaine

Le secteur du bâtiment représente **45 % de la consommation d'énergie finale et 27 % des émissions de gaz à effet de serre en France**¹.

Pour les seules collectivités, le patrimoine tertiaire public pèse 280 millions de m² et 78 % de leurs dépenses énergétiques. Or bloquer les projets de rénovation, c'est rarement une question de technologie manquante. C'est une question de dynamiques institutionnelles, de jeux d'acteurs, de cultures professionnelles, de marchés publics rigides. C'est précisément là qu'intervient la recherche en sciences humaines et sociales.

Notre conviction : tester pour ensuite diffuser et intégrer dans nos financements.

En 2025, nous avons commencé à financer **10 thèses CIFRE** en collectivité en partenariat avec le dispositif **« 1 000 doctorants pour les territoires »**, centrées sur les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Chaque thèse est portée par un trinôme : un·e doctorant·e, une collectivité territoriale employeuse, un laboratoire de recherche. Le principe CIFRE permet au·à la doctorant·e, employé·e par la collectivité, de partager son temps et d'alimenter ainsi sa recherche grâce à son expérience sur le terrain. Nous apportons un complément financier pour réduire le reste à charge de la collectivité. Les sujets vont du bâti ancien aux friches industrielles, des équipements scolaires aux instruments juridiques de la rénovation, de la gestion des vagues de chaleur aux stratégies patrimoniales des métropoles, dans des territoires ruraux comme urbains. Ce que cette présence longue dans les collectivités permet de saisir, les logiques d'inertie, les ajustements invisibles, les frictions qui façonnent les projets, aucune étude distante ne peut le faire.



LA THÈSE DE LOUISE MICHAUD : rénover les écoles, pourquoi est-ce si compliqué ?

Doctorante CIFRE-ACTEE au laboratoire LAVUE-LET de l'ENSA Paris La Villette, Louise Michaud a passé quatre ans immergée comme architecte conseil dans la mairie de Saint-Cyr-en-Val (Loiret, 3 500 habitants) pour y suivre trois projets scolaires de bout en bout. Son constat : les freins au passage à l'action dépassent largement les seules contraintes techniques. Ils tiennent aux expériences passées qui fabriquent de mauvais réflexes - une rénovation globale, technocentrée et sans concertation en 2018 produit des espaces inadaptés et brise la confiance entre élus et utilisateurs. Ils tiennent à la complexité des aides, qui en 2023 déforme les choix architecturaux : les projets s'orientent vers ce qui est finançable, pas vers ce qui est utile. En 2021, la co-conception participative de la cour d'école, par étapes, en régie, a inversé la tendance : confiance rétablie, budget maîtrisé, espaces adaptés. Puis en 2025, la collectivité tente une approche frugale et phasée pour relancer le pôle éducatif, mais se heurte à la rigidité des marchés publics de maîtrise d'œuvre. Rénover n'est pas une opération ponctuelle, c'est un processus, une histoire longue qui alterne les cycles : entre rénovations globales, à haut risque pour une petite commune, et rénovations « pas à pas », qui embarquent la population et se révèlent plus soutenables. Et comprendre pourquoi ça bloque, c'est déjà commencer à débloquer.

RACINE : préparer les écoles aux canicules de demain

De nombreuses écoles ne sont pas conçues pour résister aux vagues de chaleur. Et elles accueillent un public particulièrement sensible : des enfants, dont le corps supporte difficilement les fortes chaleurs, et pour qui une classe surchauffée signifie moins de confort, moins de concentration et de moins bonnes conditions d'apprentissage. Or, dans la trajectoire actuelle du changement climatique, ces épisodes seront plus intenses, plus longs, et s'étendront de mai à octobre.

On pourrait avoir à Brest d'ici la fin du siècle les mêmes pics de chaleur qu'à Perpignan aujourd'hui

note **Guillaume Perrin**, directeur d'ACTEE.

Les premières mesures de RACINE — Recherche sur l'Adaptation aux Canicules à l'Intérieur de Nos Écoles, avant même le lancement des

actions, donnent la mesure du problème : des températures supérieures à **30 °C** relevées couramment en salle de classe, un record à **37 °C**, aucune des 15 écoles pilotes adaptée aux canicules, y compris des bâtiments construits après 2019. Derrière ces relevés, ce sont des élèves et des enseignants qui vivent ces journées de chaleur, parfois dès le mois de mai.

Lancée en juin 2025, RACINE se définit comme un projet de recherche-action piloté et financé par ACTEE. Quinze écoles pilotes équipées de capteurs expérimentent des solutions low-tech, sobres et reproductibles, portées par un référent formé par nos soins dans chaque établissement. Le projet court jusqu'en décembre 2026, avec un élargissement progressif. Ses résultats alimenteront nos dispositifs et la convention citoyenne sur les rythmes scolaires. Tester pour ensuite diffuser.



Le sujet de la surchauffe, du confort thermique, est noyé entre différents acteurs (collectivités, enseignants, gestionnaires des bâtiments) avec des conséquences négatives pour tous : factures pour la collectivité, inconfort pour les enfants et les enseignants.



Amaury Fievez,
Chef de projet doctorant
en adaptation des écoles
aux vagues de chaleur.

RACINE ne s'intéresse pas seulement à ce qu'il faut faire, mais aussi à comment et avec qui le faire. L'enjeu est de créer des organisations plus résilientes, capables de s'adapter efficacement à l'évolution du climat.

2.6 | Agriculture et restauration collective, des terrains fertiles

L'énergie dans les cuisines collectives et dans les exploitations agricoles : deux territoires que les politiques d'efficacité énergétique ont longtemps laissés de côté. En 2025, ACTEE y a pris pied.

Restauration collective : cartographier les gisements

À notre demande, Solagro a mené une étude bibliographique visant à faire le panorama des enjeux énergétiques et climatiques de la restauration collective, à la croisée des politiques alimentaires et de la transition énergétique.

Résultat : **40 leviers d'économies d'énergie identifiés**, organisés autour de plusieurs axes : les pratiques, équipements et la réhabilitation/isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment

pour réduire les consommations directes ; la sensibilisation des équipes de cuisine et de service ; la lutte contre le gaspillage alimentaire, les approvisionnements durables, la gestion des déchets, le mode de transport et l'impact sur les circuits logistiques d'approvisionnement pour réduire les consommations d'énergie indirecte. Les résultats de cette étude seront présentés en 2026 lors d'un cycle de webinaires.





Agriculture et programme Fabacée : poser les bases

Au-delà de notre propre programme CEE, nous sommes également partenaires d'un autre programme du même type, Fabacée. Forts de notre expérience de porteur de programme, nous mettons notre savoir-faire au service de son déploiement.

Les collectivités ont un rôle clé à jouer dans la transition énergétique du monde agricole. Pour accompagner les agriculteurs de leur territoire, et appuyer un programme comme Fabacée, elles disposent de nombreux leviers : animation, financement, appui technique, intégration dans les stratégies climat-air-énergie, mais aussi alimentation, eau ou foncier. Pourtant, les économies d'énergie en agriculture y restent encore peu développées. Comment, dès lors, les collectivités pourraient-elles les inscrire dans leurs PCAET, diffuser le programme dans leurs politiques territoriales et soutenir le recrutement d'agriculteurs lauréats ? Sur cette thématique, l'année a été celle de l'enquête et de la structuration. Nous avons analysé **72 plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)** pour mesurer la place qu'y tiennent, ou non, les économies d'énergie en agriculture, mené



Fabacée

19 entretiens avec des EPCI porteurs de PCAET et échangé avec **16 acteurs régionaux et nationaux**. De ce travail découleront, en 2026, des actions de sensibilisation des collectivités aux leviers d'économie d'énergie dans l'agriculture. En parallèle, nous avons continué à soutenir le porteur pilote du programme Fermes En ViE (FEVE) dans le lancement du programme CEE Fabacée (2025-2027) — transfert de compétences CEE, rédaction des documents juridiques cadres. Ce programme vise à outiller 3 000 agriculteurs avec près de 250 leviers concrets d'économies d'énergie et de réduction des intrants. Piloté par FEVE, co-porté par Solagro et l'AREC Occitanie, Fabacée réunit un large partenariat dont nous faisons partie avec AILE, l'IRAEE, Agrosolutions, Ceresco, les réseaux CIVAM & CUMA en Nouvelle-Aquitaine et la FNCUMA. Nous avons enfin fait vivre ces sujets à travers **7 événements nationaux** dont le Salon des Maires, les Assises européennes de la transition énergétique, le congrès de l'Association des maires ruraux de France, les rencontres TEPOS et de nombreux rendez-vous régionaux.



2.7 ACTEE, au coeur d'un écosystème d'acteurs

Agir à plusieurs

Nous n'agissons jamais seuls. Nous nous situons au cœur d'un écosystème entièrement dédié à l'accompagnement des collectivités, présent à chaque étape de leur parcours de rénovation et de transition énergétique. Nos partenaires ne sont pas de simples soutiens : ils sont les acteurs mêmes de son déploiement, animés par une même culture de l'action collective et la conviction que l'on agit mieux à plusieurs, en complémentarité et en réseau. Tous partagent un objectif : informer, conseiller et accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets, et multiplier les actions de décarbonation du patrimoine public, au bénéfice de la qualité architecturale et environnementale des réalisations.

Une diversité au service des projets

La force de cet écosystème tient à sa diversité. Nous agissons à un carrefour : entre les agences et programmes d'État, associations nationales et régionales, acteurs publics locaux, architectes, bureaux d'études et sociétés d'ingénierie,

entreprises spécialisées au national comme au local et notamment les entreprises artisanales du bâtiment, exploitants, fournisseurs d'énergie et écosystème bancaire. Ensemble, ils couvrent tous les champs d'un projet de rénovation : la transition énergétique et ses méthodes, la gestion et la maintenance des bâtiments publics, l'architecture et l'expertise du bâti, le cadre d'usage des écoles, équipements sportifs et bâtiments administratifs, l'innovation, le financement public comme privé, la commande publique et la maîtrise d'œuvre.

Fédérer pour agir

Ces collaborations co-construisent notre expertise, mettent des outils à la portée des élus et des services, animent des communautés locales et des groupes d'experts, favorisent l'innovation et le partage des bonnes pratiques, et portent partout les enjeux du passage à l'action jusqu'au grand public et aux usagers des services publics.

C'est cette capacité à fédérer qui fonde notre crédibilité et notre légitimité : au service de l'intérêt général, le programme entend être l'ensemblier de la rénovation énergétique du patrimoine public.

PROGRAMME ÉDURÉNOV DE LA BANQUE DES TERRITOIRES SUR L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Entre l'étude de faisabilité et le démarrage des travaux, les collectivités doivent composer avec des plans de financement de plus en plus complexes, dans un contexte de ressources contraintes. Pour les aider à franchir ce dernier cap, nous avons lancé avec la Banque des Territoires, via son programme ÉduRénov, un appel à projets dédié



à l'ingénierie financière : une expertise renforcée et un appui opérationnel ciblé pour passer de la programmation à la réalisation. Les lauréats pourront disposer du financement de postes dédiés pour être accompagnés, à leur échelle, sur une ingénierie financière.

LA RÉNOVATION DU BÂTI PATRIMONIAL, AVEC LE CNOA ET LE CREBA

Rénover un bâtiment patrimonial, c'est avancer sur trois fronts à la fois : la sobriété énergétique, la sauvegarde du patrimoine et l'attractivité du territoire. Ces édifices racontent l'histoire d'une commune, mais ils comptent aussi parmi les plus gourmands en énergie, et leur rénovation suppose un savoir-faire particulier, capable de faire gagner le bâtiment en performance sans trahir l'existant. L'enjeu est loin d'être marginal : la France compte plus de 44 000 bâtiments classés ou inscrits, et près d'une commune sur deux en abrite. C'est pour répondre à cette singularité que nous avons fait du bâti patrimonial un sous-programme à part entière et développé notre écosystème de partenaires



pour mener à bien ces missions. Architectes (réunis autour du Conseil national de l'Ordre des Architectes et des Maisons de l'architecture), Centre de ressources sur le bâti ancien (CREBA), association Effinergie et son label expérimental Effinergie Patrimoine : tous ont rejoint la démarche. Leur apport a été concret de bout en bout, de l'écriture du cahier des charges de l'appel à projets à sa diffusion, jusqu'à la sélection des lauréats. Ils ont ensuite accompagné les lauréats Chêne lors de rencontres régionales, et nourrissent aujourd'hui les prochaines ressources d'ACTEE, en particulier sur la maîtrise d'œuvre.



La preuve par les territoires

3.1 | L'impact d'ACTEE au coeur des territoires

- + de 1 500 structures accompagnées (ACTEE 2 et ACTEE +)
- Plus de 40 millions de m² de patrimoine public concerné (ACTEE 2)
- 20 % des communes françaises touchées par un financement ACTEE 2
- 14 000 bâtiments accompagnés sur ACTEE 2
- 28 % des bâtiments qui ont été audités sur ACTEE 2 sont passés en travaux*

Des collectivités qui ont osé, des bâtiments transformés et des territoires qui avancent. Voilà ce que nous retenons de notre action. Car si les chiffres sont parlants, ils ne disent pas tout : derrière chacun d'entre eux, il y a une école plus confortable, un équipement sauvé, une commune qui a repris la main sur ses dépenses d'énergie. C'est de cela que nous sommes fiers, et c'est ce qui se lit aujourd'hui, partout au cœur des territoires.

Plus de 1 500 structures ont engagé la transition énergétique de leur territoire avec notre accompagnement sur ACTEE 2 et ACTEE+. Sur la seule période ACTEE 2, 6 287 communes ont été touchées par un financement, soit près de 20% des communes françaises. Sur ACTEE+, plus de 1 000 structures ont signé une convention CHÊNE. Ce n'est plus un programme pilote. C'est une infrastructure nationale de la rénovation énergétique publique, construite commune par commune.

ACTEE accompagne les collectivités depuis le début dans la genèse des projets, et c'est un outil d'aide à la décision avant de passer à la phase travaux [...]. On aide à structurer le projet de transition énergétique de la commune.

Danielle MAMETZ

Vice-Présidente à la communication d'ACTEE
et Maire de Boëseghem

2025



330
structures
accompagnées*



13,8 M€
d'aides
versées



+ de 1 500
communes
touchées par un
financement



soit près de
5 %
des communes
françaises



+ de 6 800
bâtiments
ayant reçu des
financements



+ de 1 100
bâtiments
ayant fait l'objet
d'un audit
énergétique



+ de 2 400
bâtiments
faisant partie d'un
Schéma Directeur
Immobilier
Énergétique (SDIE)



38 K€
d'aides
versées dans
les départements
et régions
d'outre-mer

*Lauréat du fonds CHÊNE ayant reçu un versement en 2025.

Cette présence s'appuie sur des volumes financiers qui traduisent l'ampleur de l'engagement : 92 M€ d'aides apportées aux collectivités sur ACTEE 2 et 191 M€ d'aides validées pour ACTEE+. Mais ce qui donne sa valeur à cet argent, c'est la nature de ce qu'il finance : de l'ingénierie, des compétences, des postes humains. Sur ACTEE 2, les financements se répartissent entre études techniques, maîtrise d'œuvre, AMO et postes d'économies de flux avec 328 postes financés à 50 %, auxquels s'ajoutent près de 700 demandes supplémentaires sur ACTEE+. Ce sont autant d'experts ancrés dans les territoires, au quotidien, qui transforment un diagnostic en décision et une décision en chantier.

L'audit énergétique d'ACTEE nous a permis de mettre le doigt sur ces consommations énergétiques absolument phénoménales. Et quand on compare avec d'autres bâtiments, on se rend compte qu'il faut être proactifs et se lancer sur la reconstruction.

Sylvie Dezarnaud,

ancienne Présidente de la Communauté de Communes
Entre Bièvre et Rhône

Et les chantiers ont bien eu lieu. Près de 14 000 bâtiments ont été accompagnés sur ACTEE 2, pour une surface totale d'environ 40 millions de mètres carrés. Plus de 7 750 ont fait l'objet d'un audit énergétique, et plus de 1 600 ont été intégrés dans des Schémas Directeurs Immobiliers et Énergétiques. Or un audit n'est utile que s'il débouche sur quelque chose : 28 % des bâtiments audités sont passés en travaux (enquête réalisée à la clôture d'ACTEE 2 avec plus de 110 structures accompagnées qui ont répondu). C'est ce taux de passage en travaux qui valide l'approche depuis le départ : déverrouiller l'amont, c'est déclencher l'aval.

Sur l'éclairage public, 6,5 M€ mobilisés sur ACTEE 2 ont permis d'accompagner 140 structures et d'auditer plus de 2 millions de points lumineux, soit près d'un quart du parc national. Un gisement d'économies que les territoires commencent à peine à exploiter.

L'école occupe une place centrale dans la vie communale. Souvent le bâti scolaire est vieux, énergivore. On a quand même le futur de la commune, du pays, qui sont dans ces bâtiments.

Jérémy Tournier,

économe de flux à la Communauté de Communes Saône Beaujolais



NOTRE ACTION DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER



En 2025, nous avons renforcé notre action en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion à travers 5 millions d'euros d'aides et le financement de 27 postes d'économies de flux pour accompagner la rénovation des bâtiments publics et de l'éclairage public.

Aux côtés des syndicats d'énergie de Guadeloupe et de Martinique (Sy.MEG, 320 000 € ; SMEM, 430 000 €), nous finançons l'ingénierie, les études et les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de projets de rénovation, notamment pour l'éclairage public.

En Martinique, nous avons financé un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) pour la Collectivité Territoriale de Martinique sur plus de 180 bâtiments.

En Guadeloupe, nous avons financé un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) intégrant une quarantaine de bâtiments pour la ville de Morne-à-l'Eau.

À Mayotte, pour accompagner au mieux le territoire après le passage du cyclone Chido, nous avons fait évoluer nos règles de financement afin de les adapter au contexte et étendu notre accompagnement aux ouvrages en phase de

reconstruction, sous réserve de performances énergétiques et environnementales élevées.

Une convention signée en juin 2025 avec l'Agence Qualité Construction (programme OMBREE) apporte également des outils adaptés aux climats ultramarins.

À La Réunion, l'enjeu est de coordonner les financeurs. En 2025, nous avons noué avec la Banque des Territoires, l'AFD et la Région Réunion un partenariat, véritable comité des financeurs, pour articuler l'ensemble des dispositifs et couvrir toutes les étapes d'une rénovation.

Concrètement, un chargé de mission a été recruté au sein de la SPL Énergies Réunion pour aider les collectivités à mobiliser les financements disponibles et accélérer le passage en travaux. L'action cible d'abord les écoles et les établissements secondaires les plus vétustes et énergivores, avant de s'étendre à l'ensemble du patrimoine tertiaire public au cours des deux années suivantes.

Il s'agit d'un chantier d'ampleur, puisque l'enveloppe nécessaire pour rénover l'ensemble du parc scolaire réunionnais est estimée à 85 M€.

Les bâtiments tertiaires publics représentent 12 % de la consommation énergétique des Antilles. [...] C'est une question de confort thermique pour les usagers, et notamment les scolaires, dans un contexte de nécessaire adaptation au changement climatique.

Guillaume Perrin,
directeur d'ACTEE



3.2 | Sur le terrain : Groupe Scolaire des Calabres

ACTEE CUBE Villes / Lauréat CUBE d'Or 2024-2025

ACTEE CUBE Ecoles / Meyzieu – Métropole de Lyon (69)

Champion de France de la sobriété énergétique

Huit bâtiments municipaux aux usages très différents — bâtiments administratifs, équipements sportifs et socio-culturels, crèche — et des écoles maternelles et élémentaires : Meyzieu avait le profil d'une commune difficile à piloter énergétiquement. La diversité des usages, des bureaux aux espaces accueillant des personnes âgées en passant par les gymnases, rendait toute coordination complexe. Il n'existait pas encore de lien formalisé entre les occupants, les services municipaux et l'exploitant.

Nous avons financé le recrutement de Céline Triolaire, économiste de flux, qui a pris en main l'ensemble du patrimoine en lien avec l'exploitant SOMECI dont le contrat intègre une prime d'intéressement aux résultats. Aussi, une revue technique bâtiment par bâtiment a été menée avec les occupants. À l'Octogone, équipement multisports, la chaudière bois est coupée l'été depuis 2024, les centrales de traitement d'air ont fait l'objet de réglages majeurs et le chauffage est zoné pièce par pièce à 19°C.

À l'EHPAD « Le Marronnier », les températures varient entre 19 et 21°C selon l'usage, les couloirs restent non chauffés et l'éclairage est coupé en fin de journée. Dans les écoles, les ventilations ont été réglées et leurs plages de fonctionnement adaptées, les températures nocturnes et pendant les vacances réduites, l'extinction automatique des lumières de couloir déclenchée après 4 minutes, des ferme-portes automatiques installés entre la cour et les sanitaires, et les équipes d'entretien formées aux écogestes par le Cerema.

Sur le volet humain, des Cafés Sobriété animés par l'ALEC de Lyon, des diagnostics en marchant pour repérer les points de déperdition d'énergie avec les agents municipaux, et un challenge ENERGIC à l'Hôtel de Ville ont ancré les bons réflexes auprès des agents. Dans les écoles, élèves et éco-délégués ont mené le « Défilum », une campagne ludique pour éteindre les lumières, et participé aux projets environnementaux de la métropole lyonnaise.

Dans les écoles primaires participant au challenge, nous avons mené un large travail de sensibilisation et nous tenons à remercier l'ALEC de Lyon pour son accompagnement précieux. Sur la partie exploitation, nous avons optimisé la température des bâtiments, la courbe de chauffe, les plannings d'occupation ainsi que la mise hors gel pendant les périodes scolaires. La commune est également engagée dans la ligue ACTEE CUBE Ville, dans la continuité de cette démarche.

Céline Triolaire,
économiste de flux ACTEE à Meyzieu

ACTEE CUBE Écoles montre que la sobriété peut devenir une aventure collective, pédagogique et positive. En impliquant les enfants, on agit à la fois sur les comportements d'aujourd'hui et sur ceux de demain.

Guillaume Perrin,
directeur d'ACTEE.



Ce que ça change



-31 % de consommation
d'énergie Groupe scolaire
des Calabres



-6,7 %
de consommation
d'énergie Patrimoine
municipal



120 165 kWh
et 17 578 € économisés
sur 24 012 m²



22,2 t de CO2
évités



-35,4 %
d'émissions de CO2
Groupe scolaire
des Calabres



CUBE d'Argent Ville
#2 classement
national



CUBE d'Or Ecoles
Champion de France
2024-2025

3.3 | Sur le terrain : École des Deux Ménés

ACTEE (audit, Merisier, économe de flux SDE22) / Louargat (22)

Un modèle de rénovation énergétique pour le bien-être des enfants

Le groupe scolaire des Deux Ménés accueille 216 élèves dans des bâtiments construits en 1984 et agrandis à plusieurs reprises jusqu'en 2008, qui n'assuraient plus les conditions de confort nécessaires à l'apprentissage et au bien-être des enfants. Pour ce public particulièrement sensible aux variations de température et à la qualité de l'air, le quotidien était marqué par des bâtiments énergivores sans isolation, des ventilations en panne, des simples vitrages et un chauffage électrique tournant à plein régime en hiver. La facture d'électricité pesait entre 20 000 et 25 000 € par an dont 5 000 à 6 000 € les seuls mois d'hiver. L'été, des climatiseurs avaient dû être installés pour rendre les locaux supportables durant le centre de loisirs.

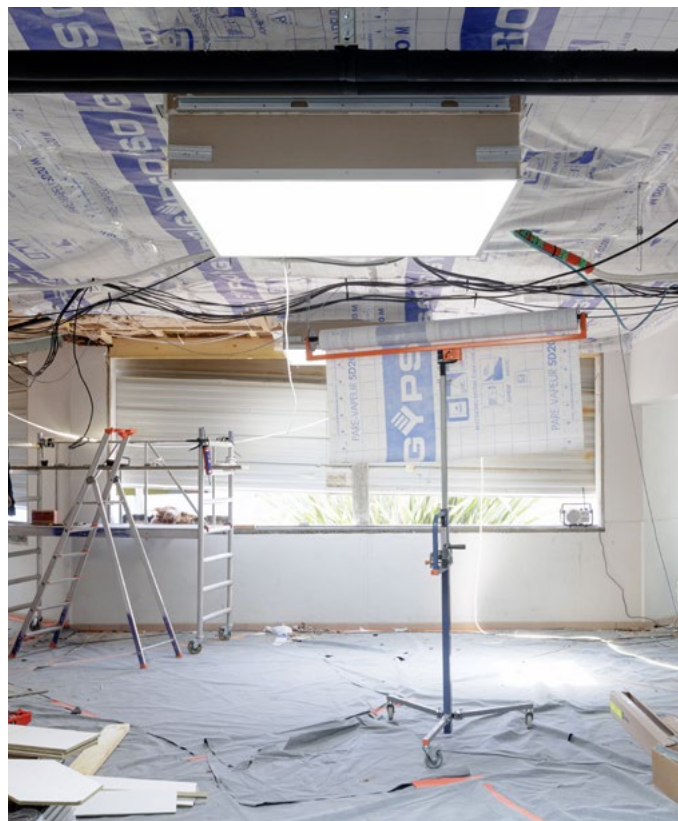
En 2020, le maire Hervé L'Hévéder se tourne vers le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE22), qui fait appel à nous pour financer un audit. Valentin Picco, économe de flux recruté par le SDE22, établit le diagnostic et présente deux scénarios : 600 000 € pour 40 % d'économies, ou 1,9 M€ pour diviser la consommation par trois. La commune choisit d'aller au bout.

Nous avons mobilisé 2 700 € pour l'audit de 2021, 8 567 € pour la mission AMO via le programme Merisier, et un financement à hauteur de 50 % pour un poste d'économe de flux pendant deux ans. Valentin Picco accompagne ensuite la commune de l'ingénierie jusqu'aux dossiers de subventions, qui couvriront 55 à 60 % des travaux.

Démarrés en septembre 2024, les chantiers engagent une rénovation intégrale : isolation par l'extérieur en laine de bois avec bardage bois, isolation intérieure des plafonds, étanchéité à l'air renforcée, remplacement du chauffage électrique par des pompes à chaleur air-eau et des radiateurs basse température, mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) pour le pilotage du chauffage, éclairage LED avec détection de lumière naturelle, remise en état de la ventilation double-flux à récupération d'énergie, remplacement des menuiseries par du double vitrage et remise aux normes électriques. La maternelle est livrée en février 2025 et l'école primaire quelques mois plus tard, en août.

Il y a environ cinq ans, je me suis rendu compte que la facture d'électricité de l'école grimpait jusqu'à 5 000 ou 6 000 euros par mois en hiver. On s'est laissé le temps de digérer la pilule... et puis on a décidé de faire un grand coup pour être tranquille pendant les trente ans à venir.

Hervé L'Hévéder,
maire de Louargat



Ce que ça change



**-75 %
de consommation
d'énergie**
pour l'école maternelle



**-66 %
de consommation
d'énergie**
pour l'école primaire



**-50 %
d'émissions
de CO2**



**15 000 €
d'économies
financières**
par an



**1,9 M€ HT
Coût total**
55 à 60 %
subventionné



**~600 000 €
Reste à charge**
en autofinancement



**~80 000 €
d'aides ACTEE**
mobilisées



27 ans
Retour sur
investissement
estimé

3.4 Sur le terrain : Hôtel de Ville Chalonnais-sur-Loire

ACTEE+ (audit énergétique, AMO)

Géothermie / Chalonnais-sur-Loire (49)

Une transition énergétique portée par la géothermie

Construite en 1865, la mairie de Chalonnais-sur-Loire affichait en 2020 une étiquette énergétique G : 119,9 MWh de chauffage par an, aucune isolation pour un bâtiment qui abritait également le CCAS. En six ans, la facture énergétique de la municipalité avait bondi de 110 000 € à 300 000 € par an. Une trajectoire intenable pour une commune de 6 649 habitants.

Nous sommes intervenus dès 2020 en finançant l'audit énergétique initial, premier pas décisif pour identifier les leviers de rénovation et monter les dossiers de subventions. Une mission d'AMO suit, pour sécuriser la conception technique et le montage financier. Au total, ACTEE+ mobilise 52 990 € d'accompagnement. Forte de cette ingénierie, la commune s'engage dans une rénovation ambitieuse : 1 450 000 € HT, financés à hauteur de 55 à 60 % par des subventions (DETR, Siéml, fonds de concours CCLLA).

La commune n'était pas novice puisque depuis 2012, cinq forages géothermiques alimentent déjà le CCAS et le bureau de poste, et depuis 2019, l'école Joubert chauffe 14 classes grâce à 10 forages avec une réduction de 60 % des coûts dès la première année. C'est donc en terrain connu que Chalonnais franchit le pas pour sa mairie : 3 forages à 199 mètres de profondeur alimentent une pompe à chaleur géothermique sur champ de sondes verticales, avec émetteurs basse température et système de géocooling pour rafraîchir naturellement le bâtiment l'été. La rénovation globale complète le dispositif : isolation renforcée des planchers, murs et menuiseries avec matériaux biosourcés (laine de bois), VMC simple flux dans les espaces rénovés, éclairage LED performant, et rénovation intérieure complète de 1 514 m² avec regroupement des services, embellissement de la salle du Conseil et réorganisation des espaces accessibles au public.

ACTEE a été le premier programme à nous soutenir dans la perspective de rénover l'Hôtel de Ville, en finançant les études préalables, ce qui a été déterminant pour engager le projet. Face à l'explosion des coûts de l'énergie, dont la facture pour la municipalité est passée de 110 000 € à 300 000 € par an en six ans, il est impératif de réduire durablement notre consommation.

Jean-Claude Sancereau,

Conseiller municipal délégué des bâtiments communaux



Ce que ça change



**-97 % d'émissions
de CO2 / soit > 30
tonnes évitées par an**



**÷ 10 consommation
de chauffage, de 119,9
MWh à 11,7 MWh/an**



**G → B étiquette
énergétique**



**~27 000 €
d'économies
financières
par an**



**Coût total :
1 450 000 € HT**



**52 990 €
d'aides ACTEE
mobilisées**



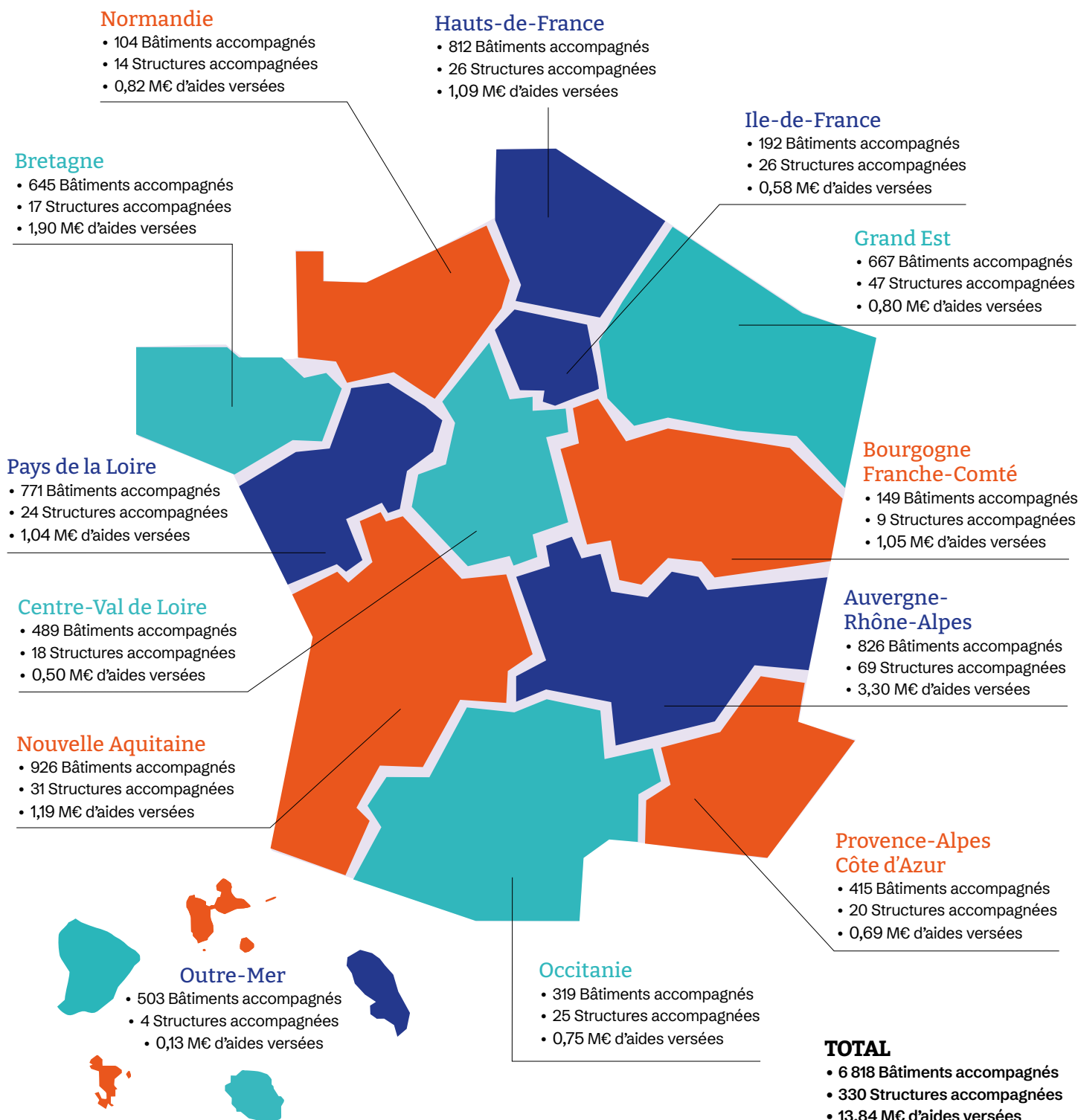
**Géothermie :
3 forages à 199 m
+ géocooling**

La géothermie est une solution décarbonée particulièrement intéressante pour les collectivités : elle permet à la fois de répondre aux besoins de chauffage en hiver et d'assurer un meilleur confort d'été, tout en mobilisant très peu d'électricité. Associée à une rénovation énergétique bien pensée, elle devient un levier puissant pour réduire durablement les consommations. Sa mise en œuvre demande toutefois une approche technique rigoureuse : il est essentiel de réaliser des audits de qualité en amont pour bien dimensionner les équipements, et de s'entourer de compétences qualifiées pour en assurer le bon réglage et le pilotage.

Pierrick Degardin,
directeur adjoint d'ACTEE.

3.5 Une présence à l'échelle nationale

De la métropole aux départements et régions d'outre-mer, notre action couvre l'ensemble du territoire.



ACT'EE | 
Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Municipales 2026 : inscrivez la rénovation énergétique à votre programme

Les élus font face à de nombreux enjeux en ce qui concerne la gestion des bâtiments publics : la hausse des prix de l'énergie, vétusté des bâtiments, réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation des bâtiments au changement climatique apparaît comme un enjeu majeur. Elle permet d'améliorer le patrimoine, d'augmenter des marges

de manœuvre pour d'autres investissements prioritaires.

Ces actions répondent aux attentes des citoyens en matière de confort, de sécurité et d'exemplarité des collectivités. Elles permettent d'engager la commune dans la transition énergétique.

...tes, souten
...municip



2026, le mandat commence

4.1 | S'engager auprès des candidats

Préparer le mandat avant le vote

Les élections municipales n'ont lieu qu'une fois tous les six ans. Ce sont six ans de politiques publiques, six ans d'arbitrages budgétaires, six ans de décisions sur le patrimoine des communes. Pour la rénovation énergétique du parc public, c'est la fenêtre la plus importante de la décennie, celle où tout se joue avant même que la première pierre ne soit posée.

En 2025, à plusieurs mois du scrutin 2026, nous avons pris un parti clair : ne pas attendre que les candidats cherchent les réponses, mais aller les trouver là où ils construisent leurs programmes.

Les futurs maires ne manquent pas de volonté : ils manquent souvent d'outils pour la transformer en engagements concrets et tenables. Nous avons choisi de mettre les nôtres à disposition avant même le premier tour, des ressources construites au fil de plusieurs années sur le terrain.



89 %
des Français

estiment que la rénovation
énergétique réduit les coûts et
allège les dépenses publiques.

72 %
considèrent que les écoles sont
les bâtiments dont la rénovation
doit être prioritaire.

81 %
trouvent que la rénovation des
bâtiments scolaires n'est pas
assez prise en compte par les
pouvoirs publics.

Sondage OpinionWay pour ACTEE
« Les Français et la rénovation des écoles »
avril 2025

Ces chiffres ne sont pas seulement révélateurs d'une attente citoyenne. Ils constituent, pour un candidat, un argument politique de première force. Ce que les élus perçoivent trop souvent comme un sujet technique réservé aux services spécialisés est, en réalité, une priorité que leurs administrés attendent d'eux. Nous avons commandé ce sondage pour que les candidats aient ce fait en main au moment précis où ils construisent leur programme.

10 mesures pour agir dès le début du mandat

Dans son sillage direct, le livret « 10 mesures pour inscrire la rénovation énergétique à votre programme » traduit cette ambition en propositions concrètes : recruter un économiste de flux, réaliser un Schéma Directeur Immobilier Énergie, rénover les écoles, les piscines et les bâtiments patrimoniaux, mettre en œuvre un plan de sobriété, décarboner les systèmes de

chauffage, solariser les toitures, adapter les bâtiments aux vagues de chaleur, moderniser l'éclairage public. Dix engagements — chacun assorti d'une ressource ACTEE identifiée, opérationnelle dès le premier jour du mandat.

Derrière chaque mesure, il y a des visages. Une école rénovée, ce sont des enfants qui apprennent au frais au printemps-été et au chaud l'hiver, et des parents rassurés : « *on sent que le bien-être des enfants a vraiment été pris en compte* », témoigne Anne-Louise, parent d'élève. Un chantier engagé, ce sont aussi des emplois locaux et non délocalisables : ces opérations « font travailler nos équipes localement et donnent de la visibilité à notre activité », rappelle Claire, gérante d'une PME du bâtiment. C'est cette dimension très concrète que nos outils ont voulu rendre tangible : rénover, ce n'est pas gérer un patrimoine, c'est prendre soin de celles et ceux qui le font vivre.





Aller à la rencontre des élus

Tout au long de l'année, nous avons entretenu un dialogue constant avec les élus, sur le terrain comme lors des grands rendez-vous.

Le 5 juin 2025, nous avons réuni 165 participants, élus locaux, agents territoriaux, partenaires institutionnels et experts, au Collège des Bernardins, à Paris, pour un colloque entièrement consacré à la levée des freins de la rénovation énergétique. En juin également, nous avons publié notre Livre blanc, Rénover les bâtiments des collectivités territoriales, capitalisation de plusieurs années d'expertise pensée comme un compagnon de route pour les élus.

Cette présence s'est renforcée là où les élus se retrouvent. Pour les accompagner dans la préparation du mandat 2026-2032, nous avons investi en novembre 2025 le Salon des Maires et des Collectivités Locales, le rendez-vous incontournable pour échanger avec les décideurs publics. Les élus y avaient été conviés en amont, par une campagne d'affichage numérique (DOOH) déployée dans les gares. Nous y avons organisé la remise des prix ACTEE CUBE.Écoles, récompensant les élèves et les enseignants des établissements scolaires les plus engagés dans les économies d'énergie : une cérémonie qui a valorisé l'engagement des usagers, véritables acteurs des résultats, et la performance du bâti scolaire lors de ce rendez-vous national des élus.

Partenaires du Grand Prix des Maires, nous avons sponsorisé le prix « Aménagement et bâti responsable », signal clair que la rénovation énergétique n'est pas une contrainte réglementaire à subir, mais un choix de mandat à revendiquer.

Le Salon de l'AMIF en juin et le Congrès de l'Association des Maires Ruraux de France en septembre ont également constitué des temps forts pour renforcer les liens avec les élus.

Un dispositif, une conviction

C'est là toute la cohérence de notre engagement en 2025 : pas une action isolée, mais un dispositif composé : sondage, livret opérationnel, colloque, présence sur les salons, Livre blanc.

Parce que pour qu'un élu inscrive la rénovation énergétique à son programme, il faut qu'il comprenne les enjeux, qu'il dispose des outils, qu'il sache qu'il n'est pas seul, et qu'il soit convaincu que ses électeurs l'attendent là.

Le Livre blanc ACTEE : Construire une stratégie de rénovation énergétique performante.

Publié en juin 2025, le Livre blanc Rénover les bâtiments des collectivités territoriales condense cinq ans d'expertise ACTEE en un guide gratuit et opérationnel. Étape par étape, il détaille la démarche : connaître son parc bâti, mobiliser les financements, concevoir techniquement les projets, suivre les consommations, pérenniser les gains. Nourri de retours d'expérience et d'éclairages d'experts, il s'adresse à toutes les collectivités, de la petite commune qui débute à la collectivité déjà aguerrie.





4.2 | La suite s'écrit dès aujourd'hui

L'engagement de 2025 n'était pas une fin en soi : il préparait la suite. 2026 referme un chapitre et nous œuvrons à ce qu'un nouveau puisse s'ouvrir. Entre les deux, les élections municipales ont renouvelé les équipes dans les communes, au moment précis où le programme conçoit sa prochaine étape. Trois échéances qui convergent : la fin d'un cycle, l'installation de nouveaux mandats et la préparation de la suite. Autant dire une année charnière.

Cette continuité n'a rien d'un pari. Elle s'appuie sur un socle déjà large, patiemment construit : des appels à projets qui financent l'ingénierie et facilitent le passage à la phase travaux, un réseau de plus de 1 200 économes de flux et conseillers en énergie, la communauté CARTE qui vise les 2 000 membres d'ici 2027, une offre de formation continue certifiée, des outils mutualisés et des ressources ouvertes à toutes les collectivités. C'est cet écosystème que nous souhaitons voir demain prolongé et consolidé.

La hausse des dépenses d'énergie pèse sur les budgets locaux, les usagers expriment des attentes de plus en plus fortes sur le confort des écoles, des gymnases et des équipements du quotidien, et le sujet est désormais bien installé dans le débat public. La rénovation énergétique est devenue un sujet de mandat à part entière, reste à transformer cette adhésion en chantiers.

C'est précisément là que se situe l'ambition des prochaines années ; ne pas s'arrêter au diagnostic, mais accompagner les collectivités jusqu'aux travaux, notamment dans l'aide au plan de financement, en particulier dans la période budgétaire difficile dans laquelle nous entrons. Nous conservons l'ambition d'être présents auprès de l'ensemble des territoires, des plus structurés aux moins outillés, avec un appui au service des élus de ce nouveau mandat qui s'ouvre. Car le succès d'un programme comme ACTEE ne se mesure pas seulement de manière quantitative ; il se mesure à la capacité qu'il a de participer à une structuration durable des territoires qui veulent agir.

Reste une conviction, simple et exigeante : la continuité fait la force. Il ne s'agit pas de tout réinventer, mais de prolonger ce qui a fait ses preuves et de l'inscrire dans la durée. 2026 est une année de transformations importantes, avec notamment la clôture d'ACTEE+, de nouvelles échéances et des évolutions à anticiper. Mais notre cap est clair. Nous souhaitons qu'une nouvelle étape vienne prendre le relais, dans la continuité de ce que nous avons construit jusqu'à présent, avec des équipes renforcées, les mêmes critères d'exigence et la même proximité avec les collectivités. ACTEE s'est imposé comme un phare de la rénovation énergétique en France. Il s'agit maintenant de s'assurer que ce phare continue d'éclairer durablement.

Guillaume Perrin,
directeur d'ACTEE

ACTEE - Rapport annuel 2025

Édité par ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Directeur de la publication : Guillaume Perrin, directeur ACTEE

Coordination : Pauline CANOEN & Marine AUPIAIS – Service Communication

Conception-rédaction et conception graphique : RACINE

Crédit photos : Alex Bonnemaïson

Impression : Groupe Exprim

Dépôt légal : Septembre 2026

MENTIONS LÉGALES

ACTEE (SASU FNCCR)

Siège social : 20, bd de La Tour-Maubourg, 75007 Paris

Bureaux : 19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris

Numéro SIRET : 97865712000017

Numéro APE : 7112B

Guillaume Perrin, Directeur de la SASU FNCCR et d'ACTEE

<https://programme-cee-actee.fr>

Téléphone : 01 83 75 53 55

LinkedIn : ACTEE-FNCCR

Reproduction, même partielle, soumise à l'autorisation préalable d'ACTEE.

© ACTEE - 2026. Tous droits réservés.

ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

En
partenariat
avec



ACTEE
site internet



ACTEE
sur LinkedIn

